
gestion des bio déchets de restauration scolaire

Ville de Saint-Gratien

Hôtel de Ville : Place Gambetta

95210 SAINT-GRATIEN

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Daba Keita

d.keita@mairie-saintgratien.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Fiche action n°1: "Renforcer le compostage" de l'Agenda 21 local de la commune de Saint Gratien (95210), issue de l'Objectif n°1: "mieux gérer la fin de vie des déchets en favorisant leur valorisation et en optimisant le dispositif de collecte" lui-même issu de l'Axe n°1: "Se fixer de nouveaux objectifs en matière d'environnement et d'énergie".
http://www.ville-saintgratien.fr/agenda_21_de_Saint_Gratien.html

La restauration scolaire représente en moyenne 1200 repas par semaine.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

1. Mettre en oeuvre et pérenniser le compostage systématique de tous les déchets de cantine dans les centres scolaires de la ville
2. Maximiser l'utilisation du recyclage dans toutes les étapes du projet
3. Créer une synergie entre les services partenaires
4. Obtenir au moins 20% de détournement des biodéchets
5. Mesurer précisément les tonnages détournés et la part moyenne par repas
6. Réduire le coût du matériel au minimum
7. Se doter d'outils informatiques de saisie et d'exploitation des données

Résultats quantitatifs

1. Les neuf centres de restauration scolaire ont été équipés en cellules de compostage
 1. Cinq écoles avec 5 cellules de compostage
 2. Quatre écoles avec 4 cellules de compostage
 3. Deux écoles avec des cellules d'apport de 1,2 à 1,4 m³
 4. Sept écoles dotées de cellules de 900 litres
2. Recyclage
 1. Les cellules ont été réalisées uniquement à partir de palettes non traitées détournées des entreprises locales : 300 palettes recyclées pour 41 cellules de compostage
 2. La matière brune utilisée pour compenser les apports provient exclusivement du broyage des élagages de la ville soit 60 m³/an
3. Le projet fait participer et fonctionner ensemble 4 services de la ville
4. L'objectif des 20% de détournement a été atteint et dépassé, et représente au bout d'un an 40% de détournement
5. Chiffres obtenus sur un an:
 1. tonnage détourné: 7,3 T, soit une moyenne de 39,9%

2. tonnage O.M.R: 11 T
3. part moyenne détournée par repas: 49,4g
6. Matériel de compostage à coût financier nul
7. Utilisation de plate forme libres pour les saisies et exploitation de données, temps passé 100 heures

Résultats qualitatifs

1. Obtention d'un compost de qualité au bout d'un an
2. Participation des enfants volontaires dans le geste de tri, détournement et compostage
3. Participation des enfants à la réalisation d'un support de communication vidéo (achèvement par projection en cinéma le 5 juin 2015)
4. Participation de personnels de cantine et d'animation scolaire dans le geste de tri, d'accompagnement et de compostage
5. Synergie entre les services : Développement durable, Enfance/Vie scolaire, Services des Espaces Verts, Services Techniques
6. Promotion et communication de la démarche globale de gestion des biodéchets sur le territoire, en lien avec une autre action Diagnostic Espaces Verts
7. Promotion et accompagnement des décisions par les élus suivants :
 1. Maire de Saint Gratien
 2. Maire adjoint chargé de l'Enfance et Vie Scolaire
 3. Maire adjoint chargé du Développement Durable et Agenda 21

MISE EN OEUVRE

Planning

1. Signature convention d'objectifs avec un prestataire spécialisé Terre de Lombric en octobre 2013
2. Réunions de présentation du projet et semaine test Novembre 2013
3. Diagnostics et évaluations de solutions Novembre 2013
4. Présentation des solutions de compostage Janvier 2014
5. Approvisionnement des palettes et matériel de compostage Février 2014
6. Création des sites de compostage et alimentation des cellules de matière brune Mars 2014
7. Démarrage sur 5 écoles Avril 2014
8. Bilan mi parcours Septembre 2014
9. Démarrage des 4 autres écoles avec même procédé Novembre 2014
10. Fin des accompagnements Novembre 2015

Moyens humains

Réalisation des 9 sites :

Récolte des palettes par les agents des services techniques (2 personnes)

Sélection et débit par le chargé de mission DD et le prestataire* (2 personnes)

Construction des sites de compostage des 9 écoles par le Chargé de mission et le prestataire* (2 personnes)

Suivi et maintenance des sites par prestataire et chargé de mission (2 personnes)

Approvisionnement de la matière brune par les Services Espaces Verts (2 personnes)

Gestion quotidienne des apports et réalisation des pesées par les animateurs, enfants et personnel de cantine (1 binôme de référents par école, soit 18 animateurs, 27 dames de cantine)

Moyens financiers

Coût global de la prestation d'accompagnement : 18 000 €

Temps de travail du chargé de mission sur le projet : 20%

Moyens techniques

Usage d'un camion 5 Tonnes pour le transport et la dépose des palettes

Un camion avec avec grue de dépôt (3,5T) pour les approvisionnements en broyat

Outils électroportatif (scie sauteuse, visseuse, visserie inox, peintures) pour les assemblages de palettes

Partenaires mobilisés

Prestataire accompagnant le projet du diagnostic jusqu'au bilan final : Terre de Lombric (www.terredelombric.com)

Services Espaces Verts

Service Enfance/Vie scolaire

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Hautement reproductible et même transférable à d'autres types de projets de compostage et d'établissements

Même processus reproduit sur chaque école de Saint Gratien

Difficultés rencontrées

La ville tenait à :

1. valoriser sur place le maximum de déchets organiques pour éco exemplarité et démontrer la faisabilité aux autres structures
2. pousser la logique du recyclage, des circuits courts au maximum en recyclant les palettes et en pratiquant l'autoconstruction
3. acquérir une autonomie complète à l'issue de l'accompagnement, par une parfaite maîtrise des process et du matériel
4. respecter et devancer les engagements de son Agenda 21 local
5. valoriser l'approche transversale et la dynamique collaborative entre services

Recommandations éventuelles

La ville a pressenti, et a confirmé la nécessité pour mettre en oeuvre durablement le projet :

1. d'un fort accompagnement sur l'humain (concertation, écoute, reformulation, intégration et formation)
2. d'un accompagnement de proximité, réactif et compétent
3. d'une intelligence collective
4. d'une contractualisation d'objectifs quantitatifs sur les détournements

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | ADMINISTRATION PUBLIQUE | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Valérie JOUVIN

mohamedou.ba@ademe.fr

Direction régionale Ile-de-France